Maison des tout-petits



Le Relais petite-enfance (RPE) et le lieu d'accueil enfant-parent (LAEP)

Une offre pour les familles de la Ville de Cachan





a Maison des tout-petits, gérée par la Ville de Cachan, est un lieu d'accueil et d'accompagnement dédié aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs familles. Des professionnelles de la petite enfance y proposent des activités d'éveil, des temps d'échange et des informations sur les différents modes de garde existants à Cachan.

→ Le Relais petite enfance

Le Relais petite enfance (RPE) est un service gratuit à destination des parents et des assistantes maternelles. C'est un lieu d'accueil, de rencontre et d'information.

Être accompagné dans le choix d'un mode de garde :

Le Relais petite enfance vous accueille et vous conseille tout au long de votre parcours parental. Vous avez des questions sur les solutions de garde à Cachan, votre rôle d'employeur ou les aides disponibles ? Des professionnelles de la petite enfance vous répondent :

- Par téléphone le lundi et le vendredi de 13h30 à 17h15.
- Sur place un mercredi sur deux, de 13h30 à 17h15, sur rendez-vous.
- Des réunions sont organisées un mercredi sur deux, pour s'informer sur l'emploi d'une assistante maternelle.

Un job dating est organisé chaque année, en juin, pour permettre aux parents de rencontrer et recruter des assistantes maternelles.



Être accompagné dans son rôle d'assistante maternelle :

Le Relais petite enfance est aussi un lieu d'accueil et de ressources pour les assistantes maternelles. Il favorise les échanges professionnels, soutient la formation continue et permet de valoriser leur rôle essentiel dans le quotidien des familles.

Les enfants, accompagnés de leurs assistantes maternelles, peuvent participer aux accueils-jeux organisés le matin. Des équipements adaptés aux tout-petits sont à leur disposition : jeux, terrasse et jardin. Des réunions régulières permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles, de s'informer sur ses droits en tant qu'employée, et de faciliter l'accès à la formation.

Si vous envisagez de devenir assistant(e) maternel(le), le RPE peut vous accompagner dans vos démarches.



Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site



→ Le Lieu d'accueil enfant-parent (LAEP)

Le lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) de Cachan est une structure municipale gratuite, cofinancée par la Caisse d'allocations familiales et la Ville de Cachan. Ouvert aux enfants de moins de 4 ans, il est animé par deux professionnelles de la petite enfance.

Les missions du LAEP:

- Accompagnement à la parentalité : le LAEP est un lieu de parole et d'écoute pour les familles.
 Le LAEP est aussi un espace d'échange convivial, idéal pour rompre l'isolement.
- Éveil et socialisation : le LAEP favorise l'éveil de votre enfant en lui offrant un espace de jeux et de rencontres en dehors de la maison. C'est aussi une bonne manière de l'aider à se préparer en douceur à la crèche, à l'école ou à la garde par une assistante maternelle.

Les modalités d'accueil :

Le lieu d'accueil enfant-parent n'est pas un mode de garde :

- Les parents viennent à leur rythme : l'accueil est ouvert de 14h à 17h du lundi au vendredi.
- L'accueil est gratuit et anonyme.
- L'accueil ne nécessite aucune inscription préalable et le nombre de participation par semaine n'est pas limité.
- L'espace d'accueil peut recevoir jusqu'à 15 enfants simultanément.



Les différents modes de garde



Différents modes de garde existent pour répondre aux besoins des familles. Chacun offre un cadre adapté pour favoriser l'éveil, le bien-être et la socialisation des tout-petits.

Les crèches: elles offrent un cadre sécurisant et stimulant pour le développement de l'enfant, en facilitant la transition entre la maison et la vie en collectivité. Elles sont encadrées par des professionnelles de la petite enfance et agréées par la PMI. À Cachan, il y a 4 types de crèches:

- **Crèches municipales :** Cachan compte 3 structures collectives municipales.
- Crèches départementales : Cachan compte plusieurs crèches collectives départementales.
- Crèche parentale : Cachan compte une crèche parentale, gérée par une association de parents avec le soutien de la Ville.
- Crèches privées: Cachan compte des structures indépendantes à gestion privée.

Les assistantes maternelles agrées : elles accueillent votre enfant à leur domicile et s'adaptent à leurs besoins (sommeil, repas, hygiène, éveil). Elles sont rémunérées par les parents, qui sont leurs employeurs.

Les auxiliaires parentales : elles assurent la garde d'un ou plusieurs enfants au domicile des parents, en garde unique ou partagée. Elles sont employées et rémunérées par les parents.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le guide la petite enfance et de l'enfance

Maison des tout-petits

20 place Eustache-Deschamps, 94230 Cachan 01 47 40 87 38 Lundi au vendredi 14h à 17h

Relais petite enfance (RPE) rpe@ville-cachan.fr Lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) laep@ville-cachan.fr

ville-cachan.fr